

BE WAPP SUR TOUS LES FRONTS POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE

*INNOVATION, ÉDUCATION, COLLABORATION, RÉPRESSION,
LE TRAVAIL DE BE WAPP NE SE RÉSUME PAS À DE LA SENSIBILISATION !*

13 février, Salon Municipalia, Marche-en-Famenne – C'est devant un parterre de Bourgmestres, Échevins et représentants des communes et en présence de Madame la Ministre de l'Environnement Céline Tellier que Be WaPP a présenté les avancées de son travail dans 4 thématiques majeures que sont l'innovation, l'éducation, la collaboration et la répression.

1. **INNOVATION**

FixMyStreet Wallonie, l'application de signalement et de gestion des incivilités en matière de propreté publique est actuellement utilisée par le personnel de **5 communes wallonnes** (Ohey, Sambreville, Sombreffe, Comines-Warneton et Messancy) et **1 intercommunale de gestion de déchets** (le BEP, province de Namur) et les retours sont plus que positifs.

Suite aux séances de présentation de l'outil aux communes, 45 d'entre elles devraient utiliser l'application d'ici la fin de l'année et, parmi elles, une quinzaine devraient permettre à leurs citoyens de rapporter les incivilités constatées.

Dès la fin du mois de mars, il sera également possible de signaler d'autres types de problèmes que ceux liés à des incivilités en matière de propreté publique, comme par exemple des trous dans la chaussée, un éclairage public défectueux, du mobilier urbain abîmé...

2. **ÉDUCATION**

Dans le cadre du projet de labellisation «**École Plus Propre**», 50 écoles bénéficient d'un accompagnement pour améliorer la propreté, le tri et la prévention des déchets dans l'école et ses environs.

Le travail menant à la labellisation est déjà bien entamé puisque les écoles ont constitué leur team (équipe où siègent des représentants de la direction, des enseignants, des élèves, du personnel d'entretien...), réalisé un audit (propreté-tri-prévention) et présenté leur plan d'actions. Après analyse et validation des plans d'actions, les écoles mettront en place les différentes actions envisagées afin d'atteindre les objectifs fixés. Une bourse de 1000 euros leur sera attribuée pour y parvenir.

Début mai, chaque école sera évaluée par un jury composé de Be WaPP, Fost Plus et des intercommunales de gestion de déchets, selon des critères d'évaluation bien précis. Les établissements qui auront atteint les conditions requises pourront prétendre à l'obtention du label «-École Plus Propre'.

Un suivi est prévu les 2 années suivantes afin de pérenniser les actions entreprises.

3. **COLLABORATION**

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Wallonie en concertation avec Be WaPP, 61 communes se sont lancées dans la mise sur pied d'un plan local de propreté. Aidées par un consultant, les communes sont invitées à se pencher sur la propreté de manière transversale et avec une vision prospective. Après une phase de diagnostic, les communes sont amenées à consulter toutes les forces vives de leur territoire pour que la lutte contre la malpropreté soit un projet collaboratif et cocréé. Le projet aboutira à la réalisation d'un plan d'actions qui constituera la stratégie de lutte contre la malpropreté de la commune pour les années à venir.

Be WaPP ambitionne que chaque commune se dote à terme d'un Plan Local de Propreté, comme le préconise le Plan wallon des déchets-ressources.

4. **RÉPRESSION**

Be WaPP finalise la rédaction d'un guide qui reprend les différents éléments législatifs et les procédures réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance par l'autorité communale. Le traitement des données, le respect de la vie privée, le visionnage et la conservation des images seront abordés de manière vulgarisée.

Sur la base de ce guide, les autorités communales pourront vérifier si leur règlement communal comprend les dispositions nécessaires à l'utilisation de la vidéosurveillance, conformément au Livre Ier du Code de l'Environnement.

Ce guide aborde en parallèle les éléments techniques liés à la vidéosurveillance afin d'aider les communes à choisir les technologies les plus adaptées à leur cas de figure. Ainsi, les différents types de caméras sont analysés, tout comme les sources d'alimentation possibles, les modalités d'installation et de récupération des images et le recours à des leurres.

Contacts presse : Valérie CARTIAUX 0475 99 95 63 - valerie.cartiaux@bewapp.be
Plus d'infos sur <http://www.walloniepluspropre.be>

A PROPOS DE L'ASBL BE WAPP

L'asbl Be WaPP créée par Fost Plus, Fevia et Comeos est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché. Dans ce cadre, sous le label "Wallonie Plus Propre", Be WaPP développe un plan d'actions, élaboré en lien avec le Plan wallon des Déchets-Ressources, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique.